



Communiqué de presse

Orbe, le 29 août 2025

Tarifs d'électricité 2026: VOé annonce une hausse liée notamment au contexte énergétique et aux nouvelles dispositions fédérales.

Après une baisse en 2025, les tarifs intégrés sur le réseau VOé augmenteront en moyenne de 14 % pour l'ensemble des clients (ménages, industriels et moyenne tension). Cette évolution reflète la persistance de prix élevés sur les marchés européens de l'énergie, les investissements nécessaires dans les réseaux et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi pour l'électricité.

Contexte du marché

Malgré la détente observée en 2024, les prix de l'électricité se maintiennent au-dessus des niveaux d'avant crise. La variabilité de la production d'énergie renouvelable exerce une pression importante sur les coûts des marchés du spot et de l'énergie d'ajustement. En Suisse, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi pour l'électricité introduit de nouvelles règles tarifaires et renforce les exigences liées à la modernisation des réseaux.

Approvisionnement et acheminement

VOé couvre environ 45% de ses besoins grâce à sa propre production hydraulique et photovoltaïque. Le solde étant complété par des achats progressifs et anticipés sur les marchés, pour lisser les fluctuations.

Les coûts d'acheminement intègrent la baisse des tarifs du réseau amont, les investissements pour accueillir la production décentralisée et le déploiement des compteurs intelligents, obligatoires dès 2027.

Nouveau libellé «tarifs de mesure» sur votre facture

Conformément aux nouvelles exigences légales (art 8, OApEI 2026), une nouvelle composante intitulée «tarifs de mesure» apparaîtra sur votre facture d'électricité à partir du 1^{er} janvier 2026.

Cette évolution vise à renforcer la transparence des tarifs pour le consommateur final en distinguant clairement les coûts liés à la mesure de la consommation électrique des coûts d'utilisation du réseau.

Ces tarifs de mesure seront différenciés selon les puissances de raccordement et devront être recalculés chaque année, conformément aux exigences légales. Tout comme le reste des tarifs d'électricité, ils seront mis à jour et publiés annuellement et pourront varier d'une année tarifaire à l'autre.

Taxes et contributions

Swissgrid: les « service système » baisseront de 0,55 à 0,27 ct/kWh et la taxe de « réserve pour l'hiver » passera de 0,23 à 0,41 ct/kWh. Une « contribution de solidarité » de 0,05 ct/kWh sera introduite, destinée à financer le renforcement des réseaux et à soutenir temporairement l'industrie de l'acier et de l'aluminium.

Taxes cantonales et communales: la taxe cantonale (COSSEL) passera à 0,024 ct/kWh, soit une augmentation de 0,004 ct/kWh souhaitée par le Conseil d'Etat.

Les autres taxes fédérales, cantonales et communales restent inchangées.

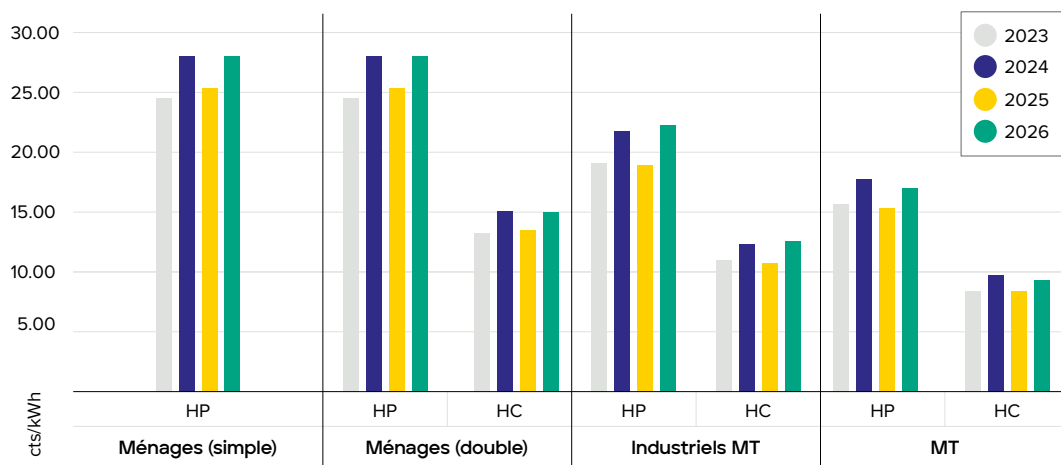
Nouveau modèle de tarification des prix de reprise de la production photovoltaïque

La nouvelle loi pour l'électricité instaure des tarifs de reprise uniques à l'échelle suisse, déterminés selon la puissance de l'installation, le modèle de consommation et les prix du marché.

Dès 2026, ces tarifs seront annoncés à la fin de chaque trimestre et la rémunération de la production écoulee s'effectuera trimestriellement, avec effet rétroactif.

Ce modèle reflète mieux la valeur saisonnière de l'électricité et encourage la production hivernale et l'autoconsommation. Une communication ciblée sera réalisée cet hiver.

Tarifs intégrés (énergie + acheminement)



Téléchargez les tarifs détaillés sur voe.ch/voenature-electricite#tarifs

Le Groupe VOé en bref

Le groupe VOé est ancré et actif dans le Nord vaudois depuis 130 ans. Il poursuit une stratégie qui place le client au centre de ses préoccupations. Son capital est détenu à hauteur de 66% par les pouvoirs publics régionaux. VOé est actif dans les services de proximité dont la production d'électricité et de chaleur, la distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, la diffusion des produits multimédia bli bla blo et Business! (Internet, Mobile, TV et Téléphonie) ainsi que dans la réalisation d'installations électriques et d'installations de production d'énergie renouvelable (pompes à chaleur, installations photovoltaïques). Il s'engage aussi activement dans la transition énergétique grâce à de nombreuses prestations en matière d'efficacité énergétique. A ce jour, le groupe compte 180 employé(e)s dont 27 apprenti(e)s.

Contact médias

Thierry Zeller | Codirecteur général du Groupe VOé
+41 77 269 94 49 | t.zeller@voe.ch